

La gestion de projet



Notions clés

Définition

Un projet est une démarche qui permet de structurer méthodiquement et progressivement une réalité à venir. Un projet est mis en œuvre pour élaborer une réponse au besoin d'un utilisateur. Il implique un objectif, des actions à entreprendre avec des ressources définies dans des délais donnés. (AFNOR Norme X50-106)

La réussite d'un projet s'évalue sur la base de trois indicateurs :

- ✓ l'atteinte des objectifs
- ✓ le respect des délais
- ✓ la consommation des moyens

Le projet a pour but de faciliter le passage de l'intention à l'action en voyant large et loin, en intégrant les paramètres essentiels comme le temps, les résistances, les contraintes, les atouts et les appuis.

Les 3 phases du projet

LE CADRAGE DU PROJET

Initialisation du projet

- ✓ Expression des besoins et étude d'opportunité
- ✓ Analyse de la demande
- ✓ Reformulation de la demande
- ✓ Étude d'opportunité
- ✓ Constitution du comité de pilotage
- ✓ Nomination du chef de projet
- ✓ Rédaction de la lettre de mission du chef de projet

Lancement du projet

- ✓ Définition des objectifs du projet
- ✓ Constitution et officialisation de l'équipe projet
- ✓ Organisation et planification de la démarche
- ✓ Constitution du comité de pilotage
- ✓ Structuration du plan de communication autour de la démarche
- ✓ Réunion de lancement
- ✓ Validation des principes par le comité de pilotage

LA CONDUITE DU PROJET

- ✓ État des lieux, si nécessaire
- ✓ Définition des actions et élaboration des cahiers des charges pour chacune des interventions
- ✓ Choix des sites pilotes (éventuellement)
- ✓ Élaboration des plans d'actions, détaillés
- ✓ Validation par le comité de pilotage

- ✓ Mise en œuvre des plans d'actions
- ✓ Généralisation (dans le cas de sites pilotes)
- ✓ Contrôle et suivi périodique du plan d'action

LA CLÔTURE DU PROJET

Bilan de l'ensemble du projet :

- ✓ Mesure des écarts constatés
- ✓ Analyse des écarts et les enseignements à en tirer
- ✓ Définition du plan d'actions post-projet (dans la mesure où des actions correctives et complémentaires soient nécessaires)
- ✓ Capitalisation
- ✓ Validation par le comité de pilotage
- ✓ Réunion de clôture

Dissolution de l'équipe projet

Les rôles

Rôle du comité de pilotage

- ✓ Assure les fonctions de décision et de validation et garantit le bon déroulement de la démarche.
- ✓ Valide les objectifs du projet et les nouvelles orientations éventuelles, proposées par le chef de projet.
- ✓ Nomme le chef de projet

Rôle du chef de projet

- ✓ Anime l'équipe projet, sait créer les conditions favorables au bon déroulement des opérations et joue un rôle de facilitateur et de catalyseur de tous les efforts.
- ✓ Contrôle et suit l'avancement des opérations, les délais
- ✓ Arbitre les choix
- ✓ Clarifie et arbitre les indécisions
- ✓ Garde le cap par rapport aux objectifs
- ✓ Veille à ce que chacun(e) ait une vision claire du dispositif
- ✓ Anime le dispositif de communication

Rôle de l'équipe projet

L'équipe projet est constituée de personnes officiellement désignées par le comité de pilotage sur proposition du chef de projet. Sa fonction consiste à :

- ✓ réaliser les actions définies
- ✓ rendre compte
- ✓ participer aux réunions de revue de projet